



Lettre aux amis et bienfaiteurs
de l'École Saint-Jean-Bosco

N° 36 – Juillet 2020



Le Courrier de La Ville

Les leçons du confinement

Le temps des vacances est souvent favorable à une réflexion plus attentive sur les événements récents, alors que le trac des affaires courantes s'estompe et que l'esprit est plus disponible.

Les mesures prises par notre gouvernement pour lutter contre l'épidémie de coronavirus depuis le mois de mars nous ont fait vivre une situation tout à fait inédite et même inimaginable. Les libertés de circulation, de réunion, de culte, d'enseignement et de travail ont été drastiquement réduites voire supprimées. La population, soumise à un matraquage médiatique sans précédent, a été littéralement sidérée. Il m'arrive, je l'avoue, d'écouter de temps en temps *France-Info* : après tout, c'est moi qui finance cette radio par mes impôts. Je coupe dès que les sujets font la promotion de la culture de mort ou de certaines mœurs. Je tiens en moyenne cinq minutes. Pendant deux mois, je coupais en moins de trente secondes tant la propagande anxieuse était flagrante.

Il ne s'agit pas ici de tirer des leçons d'économie ou de politique, bien que cet exercice ait un intérêt primordial, mais de réfléchir sur les effets des solutions mises en place pour assurer la continuité pédagogique alors que les élèves ne pouvaient pas se rendre à l'école. Il nous faut donc d'abord considérer les solutions mi-

ses en œuvre et réfléchir sur leurs effets, bénéfiques ou regrettables.

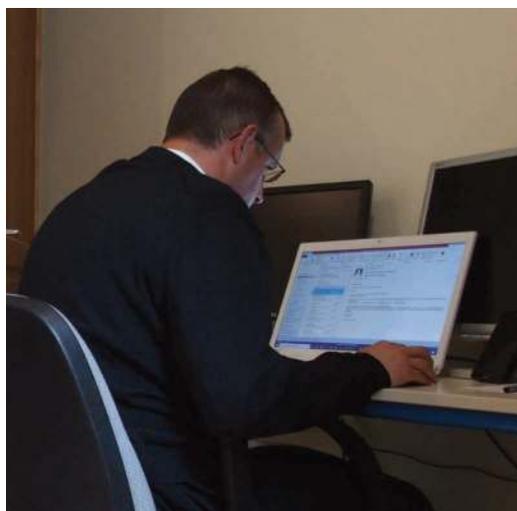
Le numérique au secours du « distanciel »

La plupart des écoles ont mis en place des solutions numériques faisant appel à Internet pour continuer à dispenser des cours à leurs élèves. Vous m'excuserez de ne pas vous citer toutes les applications possibles, mais je suis assez ignorant dans la matière et cultive de manière un peu aristocratique cette méconnaissance.

Les professeurs faisaient donc cours devant leur webcam et les élèves, chez eux, devant leur écran, pouvaient suivre cet enseignement en direct ou en différé.

Cette solution suppose un équipement généralisé des élèves et des professeurs. Notons qu'une famille avec plusieurs enfants et des parents astreints au travail à distance ne pourra en général pas faire face à une telle situation. Il faut également supposer que les réseaux de télécommunication permettent un si grand nombre de connexions pendant des durées considérables, d'autant que les utilisations du réseau pour le travail ne sont pas, loin s'en faut, les seules. Les actionnaires de *Netflix* en savent quelque chose.

Plusieurs professeurs ayant pratiqué ces cours par Internet m'ont avoué les limites d'un tel système, que



Premières communions



Communions solennelles



Vues aériennes de l'Ecole





La communauté durant le confinement



ce soit en raison des lenteurs et des indisponibilités du réseau ou du peu d'intérêt manifesté par des élèves qui à tout moment pouvaient commencer un long voyage sur la Toile, bien peu en rapport avec la loi d'Ohm ou les accords du participe passé.

Une autre solution consistait à transmettre les cours et le travail par des courriels. Ce fut pour nous la solution adoptée. Les professeurs envoient leur travail à l'école. Chaque lundi matin, les élèves reçoivent le travail pour la semaine. Le vendredi, ils rendent leurs devoirs, soumettent éventuellement des questions et c'est l'école qui assure la distribution à chaque professeur. Ce système suppose que les professeurs préparent un cours par écrit, propre et bien présenté et qu'ils rédigent de même toutes les corrections des devoirs. Ce sont donc les bons vieux courriels, avec les pièces jointes en format PDF qui ont été sollicités.

Le rôle des parents

Les décrochages scolaires, les élèves en rade, les pertes en cours de route n'ont pas été négligeables dans le système éducatif français. Même quelques-uns de nos élèves ont adopté la posture du silence-radio, partiel voire total. Et une fois qu'un élève a lâché prise, il lui est très difficile de rattraper le train en marche.

Le bilan du travail à la maison a dépendu grandement de l'implication des parents. Si les parents assurent de manière efficace les transmissions, organisent le temps de travail, encouragent leurs enfants voire les éclairent en leur donnant les explications appropriées, ce temps est profitable aux élèves. Certains purent même combler des lacunes grâce à des cours particuliers parentaux alors que le rythme de la classe empêchait ce bénéfique retour en arrière. D'autres, moins disciplinés et davantage livrés à eux-mêmes,

commencèrent avec de bonnes dispositions mais bien vite s'enlisèrent dans les méandres de la paresse et des distractions. Cette observation nous rappelle que si certains enfants arrivent très vite à travailler avec une grande autonomie et n'ont presque jamais besoin de l'aide de leurs parents, sans oublier toutefois que « la confiance n'exclut pas le contrôle », d'autres ont besoin d'un suivi serré et à l'école et à la maison. Mettre son enfant en pension ne signifie pas se décharger entièrement sur le personnel de l'école des progrès et de la réussite de son enfant.

Les limites des outils numériques pour l'enseignement

Si les outils numériques ont permis de limiter les dégâts pédagogiques des mesures gouvernementales contraignant le droit à la libre circulation, il faut cependant en souligner les limites et les défaillances afin de ne pas considérer que cette méthode d'enseignement est finalement aussi efficace que celle consistant à regrouper des élèves et un professeur en « présentiel », c'est-à-dire en vis-à-vis pédagogique réel.

Dans une tribune du *Figaro*¹, Philippe Nemo, président de la *Fondation Lettres & Sciences*, remarque à juste titre que l'école remplit une fonction sociale qui ne se limite pas à la seule instruction. Les élèves sont regroupés dans des classes et suivent ensemble les cours d'un professeur. Ces groupes permettent une certaine émulation qui joue un grand rôle dans la motivation pour apprendre. Ils exigent une plus grande discipline que des cours particuliers et enrichissent les personnalités par la confrontation des caractères. Le confinement fut une sorte de négation provisoire de la nature sociale de l'homme ou, plus exactement, la contraction de sa sociabilité au strict cercle familial, lorsque celui-ci existe encore, avec l'illusion que l'utilisation des réseaux sociaux peut suffire à la nature

¹ *Le Figaro* du 2 juin 2020



humaine. Une sociabilité virtuelle, alimentée par les écrans, comme ersatz librement consenti des relations réelles.

Il faut aussi bien comprendre qu'une jeune intelligence a besoin de se structurer, de se calibrer avant d'atteindre la pleine mesure de ses capacités. Cette structuration de l'intelligence ne peut être réalisée par une machine : elle est du ressort du professeur. Un professeur possède à fond sa matière, mais il l'enseigne petit à petit à ses élèves. Il délivre les informations avec mesure et dans un ordre bien précis, attend que l'intelligence ait bien digéré, assimilé une connaissance pour passer à une autre, gradue les difficultés, revient en arrière, relie un point avec un autre. C'est tout l'art du professeur que d'amener l'intelligence de son élève à comprendre ce qu'il veut lui enseigner. Le maître n'introduit pas une matière nouvelle dans l'esprit de son élève, mais guide l'intelligence de son élève pour qu'elle assimile et comprenne cette vérité nouvelle. Il ne s'agit donc pas de faire, comme le souligne Montaigne, des têtes bien pleines mais des têtes bien faites.

Le monde numérique ne peut répondre à ce défi. La structure kaléidoscopique d'Internet (des liens qui appellent d'autres liens à l'infini), sa configuration labyrinthique empêchent toute structuration de l'intelligence. C'est un formidable instrument pour aller chercher des informations une fois que notre intelligence est bien formée, ce n'est pas un instrument de formation de l'intelligence. Comme l'affirme Philippe Nemo : « Si l'Ecole et le Professeur passent au se-

cond plan ou disparaissent, la structuration des esprits deviendra impossible ».

Les moyens numériques peuvent concourir à la formation d'étudiants et peuvent constituer des aides pour la formation des collégiens et des lycéens : ils ne peuvent prétendre pour cette tranche d'âge reléguer le professeur au rang d'une curiosité des anciens temps.

Prenons une comparaison facile à comprendre : une calculatrice est un instrument qui permet de réaliser des calculs complexes en un temps record. Si cette machine est indispensable pour des lycéens de filière scientifique, elle ne peut que desservir l'élève de primaire qui essaie de maîtriser la numération, les subtilités de la base dix et le principe de la soustraction avec retenue. On constate même qu'un élève de collège qui se met à utiliser par paresse une calculatrice en vient très vite à ne plus savoir réaliser un calcul simple : son cerveau n'entretient plus une capacité et celle-ci finit par s'estomper et disparaître. La machine, sous prétexte de libérer notre intelligence, l'ampute de ses capacités. Il faut donc utiliser à bon escient les instruments que le monde moderne met à notre disposition.

Andreas Schleicher, responsable du programme PISA qui publie régulièrement des enquêtes sur les performances scolaires dans les pays de l'OCDE, constate ainsi que « Les nouvelles technologies ne sont pas d'un grand secours pour combler les écarts de compétences entre élèves favorisés et élèves défavorisés. En un mot, le fait de garantir l'acquisition par chaque enfant d'un niveau de compétences de base en compréhension de l'écrit et en mathématiques semble bien plus utile pour améliorer l'égalité des chances dans notre monde numérique que l'élargissement ou la subvention de l'accès aux appareils et services de haute technologie »².



2. Cité par Michel Desmurget, *La fabrique du crétin digital*, Paris, Seuil, 2019, page 235

3. J. Fourgous, *Oser la pédagogie numérique !*, lemonde.fr 2011.



Conclusion

Les solutions mises en place ont constitué un pis-aller : elles ne peuvent prétendre s'imposer comme des méthodes pédagogiques pouvant rivaliser avec le travail réalisé par un professeur devant des élèves en chair et en os.

Les partisans du tout numérique ont pu voir dans l'épidémie de la Covid-19 une opportunité pour préparer les esprits à l'école digitale et réaliser un test gran-

Je préfère te voir mort...

Dès ses plus jeunes années, le petit Louis, futur grand roi de France, entendait de la bouche de sa mère, Blanche de Castille, cet avertissement net et solennel qui a le don de marquer un enfant pour toute sa vie : « Mon fils, je préfère te voir mort plutôt que de te savoir en état de péché mortel ». Il va de soi que ce n'est pas une figure de rhétorique de la part de cette mère très chrétienne, ou une pieuse exagération à prendre au second degré. Une mère ne peut tenir de tels propos à son fils si elle n'en est pas profondément convaincue. Alors, dans ce cas, comment est-ce possible qu'elle tienne un tel langage, si dur à notre sensibilité moderne ? A-t-elle vraiment raison ? Devons-nous à notre tour tenir ces propos et en vivre quotidiennement ? Il nous a semblé intéressant de donner quelques pistes de réflexion dans les lignes de ce bulletin, dans l'espoir qu'elles puissent être utiles à certains parents ou autres éducateurs.

Ni excès ni exagération :

Si percutante que soit cette phrase de Blanche de Castille, elle n'en est pas pour autant excessive, mais

leur nature de ce à quoi pourra ressembler l'école de demain. Un parlementaire français, M. J. Fourgous pouvait écrire en 2011 au sujet des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement qu'elles apparaissent « comme une réponse adaptée aux enjeux de l'éducation du XXI^e siècle : lutter contre l'échec scolaire ; favoriser l'égalité des chances ; redonner aux élèves le plaisir d'aller à l'école et d'apprendre ; revaloriser le métier d'enseignant qui doit retrouver toute sa place avec ce rôle de "metteur en scène du savoir" [...]. Car ce n'est pas sur l'éducation d'hier que nous bâtirons les talents de demain »³.

Je crains que ce test grandeur nature n'ait pas permis de concrétiser cet enthousiasme béat du progressisme militant. Pour nous, nous préférons encore en primaire les ardoises aux tablettes : vous savez, celles où l'on inscrit son résultat avec une petite craie blanche avant de l'arborer fièrement devant la maîtresse.

◆ Abbé Ludovic Girod



elle est, il est vrai, profondément surnaturelle. Elle est d'ailleurs un fidèle écho de l'évangile : « Qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi, et qui aime son fils ou sa fille plus que moi n'est pas digne de moi » (Matt. X, 37). L'Écriture sainte ne cesse de nous répéter que nous sommes créés par Dieu et pour Dieu, et les auteurs spirituels se font l'écho le plus puissant possible de cette vérité incontournable. Dès les premières lignes de la Genèse, l'auteur sacré pose cette réalité comme la base de toute la Révélation qui va suivre : « Au commencement Dieu créa le ciel et la terre » (Gn. I, 1). Et l'évangéliste saint Jean reprend cette même introduction pour son évangile, avec encore plus de clarté et de profondeur : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en



Dieu, et le Verbe était Dieu. Il était au commencement en Dieu. Tout par lui a été fait, et sans lui n'a été fait rien de ce qui existe. En lui était la vie, et la vie était la lumière des hommes, » (Jn. I, 1-4). Notre origine ne fait donc pas l'ombre d'un doute, Dieu seul est par lui-même et rend raison de lui-même, tout le reste n'est rien sans lui et reçoit tout de lui. Il en est de même de notre fin, nous sommes créés pour Dieu, pour l'adorer et le servir durant toute notre vie. Les prophètes insistent sur cette vérité car il n'y a rien qui offense plus Dieu que l'idolâtrie. Nous nous permettons ici de citer un long passage du prophète Isaïe, plus profond et saisissant que tout autre discours :

6 « Ainsi parle Yahweh, le roi d'Israël et son rédempteur, Yahweh des armées je suis le premier et je suis le dernier, et il n'y a pas de Dieu en dehors de moi !

7 Qui est comme moi, qu'il parle, qu'il le déclare, qu'il me le montre ! Depuis que j'ai fondé un peuple antique ? Qu'ils annoncent donc l'avenir et ce qui doit arriver !

8 Ne soyez point effrayés et ne craignez point ! Ne te l'ai-je pas dès longtemps fait connaître et annoncé ? Vous m'en êtes témoins ! Y a-t-il un Dieu en dehors de moi ? Il n'y a pas d'autre rocher ; je n'en connais point.

9 Les fabricateurs d'idoles ne sont tous que néant, et leurs chefs-d'œuvre ne servent à rien ; leurs témoins, eux, ne voient rien ni ne comprennent rien, pour leur honte.

10 Qui a formé un dieu, qui a fondu une idole, pour n'en retirer aucune utilité ?

11 Voici que tous ses adorateurs seront confondus ; et les ouvriers ne sont que des hommes ! Qu'ils s'assemblent tous, qu'ils se présentent !... Ils trembleront et seront confondus tous ensemble,

12 L'ouvrier en fer travaille avec le ciseau, il passe son œuvre dans les charbons embrasés, il façonne avec le marteau ; il travaille d'un bras vigoureux. Cependant, il a faim, et le voilà sans force ; il ne boit pas d'eau, et le voilà épuisé !

13 L'ouvrier en bois tend le cordeau, il trace la forme au crayon, la façonne avec le ciseau, la mesure au compas ; il en fait une figure d'homme ; la belle figure humaine, pour

qu'elle loge dans une maison.

14 Un homme va couper des cèdres ; il prend des rouvres et des chênes ; il fait un choix parmi les arbres de la forêt ; ou bien il plante des cèdres, et la pluie les fait croître.

15 Ce bois sert à l'homme pour briller ; il en prend pour se chauffer ; il en allume aussi pour cuire son pain ; il en fait aussi un dieu et il l'adore ; il en fabrique une idole, et il se prosterne devant elle !

16 Il en a brûlé au feu la moitié ; avec l'autre moitié, il apprête sa viande ; il cuit sort rôti et se rassasie. Il se chauffe aussi et il dit : "Ah ! Ah ! Je me réchauffe ; je sens la flamme !"

17 De ce qui en reste, il fait son dieu, son idole ; qu'il adore en se prosternant, devant laquelle il prie, en disant : "Délivre-moi, car tu es mon Dieu !"

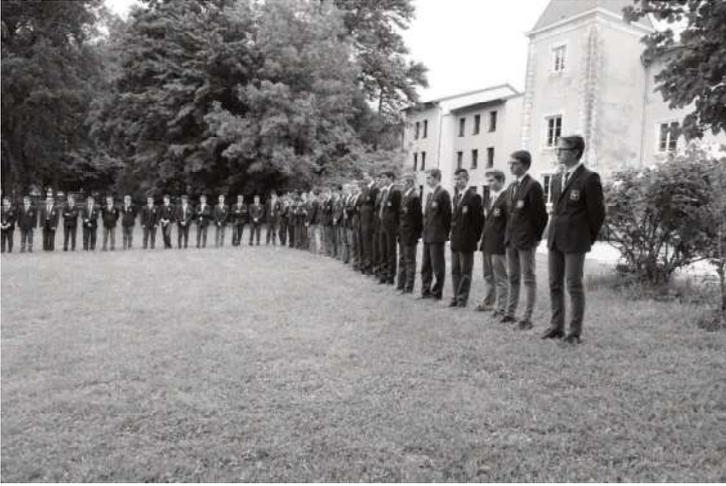
18 Ils ne savent pas, ils n'entendent pas, car leurs yeux sont couverts pour ne pas voir ; et leurs cœurs pour ne pas comprendre.

19 Et il ne rentre pas en soi-même ; il n'a pas l'intelligence et le bon sens de se dire : "J'en ai brûlé la moitié au feu ; j'ai aussi cuit du pain sur les braises ; j'ai rôti de la viande et je l'ai mangée ; et avec le reste je ferais une abomination, je me prosternerais devant un tronc d'arbre !"

20 Il se repaît de cendres ; son cœur abusé l'égare. Il ne sauvera pas son âme et ne dira pas : "Ce qui est dans ma main n'est-il pas mensonge ?"

21 Souviens-toi de ces choses, ô Jacob, ô Israël, parce que mon serviteur c'est toi ; je t'ai formé, mon serviteur ; c'est toi Israël, ne m'oublie pas. » (Is. XLIV. 6-21)

Nous pourrions facilement penser que tout cela est bien vrai mais ne nous explique pas la phrase de Blanche de Castille. Et bien si, car l'idolâtrie est la forme la plus ultime de l'amour de soi jusqu'au mépris de Dieu, et Blanche de Castille incarne au contraire l'amour de Dieu jusqu'au mépris de soi. Nous avons donc en présence les deux cités de saint Augustin qui s'opposent sur cette très simple vérité : nous sommes créés par Dieu et pour Dieu. Les idolâtres la nient catégoriquement et rendent cet honneur aux créatures,



tandis que les saints en vivent à chaque instant. Blanche de Castille était de ces âmes trempées qui ne savent pas stagner entre deux eaux, ménageant la chèvre et le chou, mais qui avancent sans repos ni détour vers l'idéal qu'elles se sont fixé.

D'exagération ou d'excès, il n'y en a donc point, mais uniquement une ferveur qui fait toute notre admiration et notre fierté. Il ne nous reste plus qu'à l'imiter...

Application dans notre vie quotidienne :

Pour cela, nous ne donnerons ici que deux petits points très simples en théorie, mais difficiles à mettre en pratique.

Le premier point consiste à ne pas avoir peur de passer pour fou ! Cela peut sembler cocasse ou au contraire effrayant, mais une petite parabole fera mieux comprendre l'idée. Un homme fut placé dans un train pendant son sommeil, sans qu'il s'aperçoive de quoi que ce soit. A son réveil, il est surpris de se retrouver dans ce train en marche et, un peu gêné, il demande à son voisin où va ce train. Sa surprise grandit en entendant cet homme, blasé, lui bougonner qu'il n'en sait rien et que cela ne l'intéresse pas ! Perplexe, notre pauvre gaillard reprend ses esprits et se risque à interroger les autres occupants du wagon. Le voilà alors complètement bouleversé car il constate que personne ne sait où va ce train et ne se pose même la question. Les voyageurs y sont bien, rien ne leur



manque et il passe pour un trouble-fête en inquiétant tout le monde avec ses histoires de départ et d'arrivée, de début et de fin de voyage. Vous l'avez sans doute compris, cet homme est le chrétien qui se demande qui l'a créé et pourquoi ; que fait-il en ce bas-monde et où va-t-il ? Se poser toutes ces questions dans notre monde c'est passer pour illuminé et importun, mais qui est réellement fou ? La petite histoire le montre clairement et pourtant notre pauvre voyageur dut être bien troublé et dut terriblement peiner à garder les idées claires, à moins qu'il n'ait du recul sur la situation et n'ait pas peur de passer pour fou auprès de ses voisins !

Le deuxième point est de s'adonner à l'oraison quotidienne. Tous ces voyageurs inconscients ne se soucient pas de leur arrivée parce qu'ils sont aveuglés par les occupations présentes et secondaires au point de perdre de vue les réalités futures et essentielles. Le seul moyen de ne pas sombrer dans cet aveuglement est de garder toujours ces réalités présentes à notre esprit. Pour le chrétien, il sera donc primordial et très salutaire de consacrer un temps particulier à l'oraison ou à la lecture méditée, afin d'entretenir son attachement aux réalités surnaturelles. Peu importe le résultat immédiat, l'effet produit dans l'âme, les lumières reçues ou non reçues, et même les distractions (non acceptées bien entendu) qui occupent si souvent nos prières ; ce qui compte avant tout, c'est déjà de consacrer un temps de notre journée exclusivement à Dieu parce que nous sommes créés par lui et pour lui.

Alors les propos de Blanche de Castille, « je préfère te voir mort plutôt que de te savoir en état de péché mortel », nous sembleront justes et adaptés, et les applications actuelles se feront spontanément. Nous préférerons voir nos enfants monter dans les arbres et se blesser que rester oisifs, nous préférerons les forcer à aider à la maison plutôt que de les laisser traîner avec les jeunes de la rue, nous préférerons leur confier une débroussailleuse qu'un smartphone, nous leur apprendrons naturellement que ne pas respecter les

limites de vitesse ou ne pas porter de masque n'est pas une faute morale tandis que manquer sa prière du matin ou du soir l'est, que les relations entre jeunes hommes et jeunes filles sont soumises à des règles et non à notre bon plaisir, etc. Mais... nous passerons pour illuminés et importuns car, si nous y réfléchissons bien, pour chaque exemple cité, il faut aujourd'hui du cran lorsque nous voulons les mettre en pratique. L'exemple de saint Louis nous aidera à tenir bon. Le monde était déjà fou à son époque puisque Joinville lui disait avec vigueur : « J'aimerais mieux avoir fait trente péchés mortels que d'être lépreux », et le saint roi, profondément marqué par les ferventes paroles de sa mère lui répondait : « Vous avez parlé comme un étourdi trop pressé, car vous devez savoir qu'il n'y a pas de lèpre aussi affreuse que d'être en état de péché mortel, parce que l'âme qui est en état de péché mortel est semblable au diable. [...] Je vous prie tant que je peux, de disposer votre cœur, pour l'amour de Dieu et de moi, à préférer qu'arrive n'importe quel malheur à votre corps, lèpre ou toute autre maladie, plutôt que le péché mortel vienne dans votre âme. »

Que ces saintes âmes qui ont fait la France et la chrétienté nous aident à vivre de cet idéal surnaturel afin de ne pas mettre nos enfants dans le train de la vie sans avoir vérifié qu'ils savent à quelle gare ils doivent descendre !

❖ Abbé Loïc de Fraissinette



Pèlerinage de Pentecôte d'Ars à Paray-le-Monial



Chronique de l'École

Lundi 16 mars : fermeture de l'École sur ordre du gouvernement, en raison de l'épidémie de coronavirus, juste 24 heures avant le confinement général de la population. La première semaine en « distanciel », selon l'harmonieux néologisme forgé par les responsables de la communication du ministère, tombait en pleine semaine des compositions du 2^{ème} trimestre. Nos élèves partirent donc avec tous les sujets fournis par les professeurs et purent occuper leur temps en enchaînant les devoirs écrits. Nous eûmes ainsi une semaine pour réfléchir à notre stratégie de continuité pédagogique.

Nous mîmes en place un système aussi simple et efficace que possible : tous les lundis matin, les élèves recevaient par courriel tout le travail de la semaine préparé par les professeurs, tant les cours que les exercices et les devoirs ou les corrections des travaux précédents. Les familles pouvaient donc s'organiser en fonction de la quantité de travail à fournir. Tous les vendredis, nous recevions en retour tous les devoirs des élèves qui étaient ensuite répartis entre les différents professeurs. Ce copieux travail de collecte et de répartition des devoirs a été réalisé par l'abbé Robin qui a envoyé et reçu en quelques semaines plus de courriels qu'il n'en a jamais reçu et qu'il n'en recevra jamais.

Pendant ce temps-là, les abbés et le frère furent bien occupés par la préparation des cours et des devoirs pour les matières qu'ils enseignent, la correction des copies des élèves, mais aussi l'entretien de la propriété et bien évidemment le ministère auprès de nos fidèles, ministère qui prit un caractère privé (visites aux familles) alors que le gouvernement avait décidé de jeter l'interdit sur l'ensemble du territoire.

Note : l'interdit est une peine ecclésiastique qui consiste à interdire sur un territoire donné tout acte de culte public en raison des conditions intolérables imposées par un gouvernement. Un exemple fameux fut l'interdit jeté sur le Mexique en juillet 1926 pour protester contre les mesures anticatholiques du gouvernement, interdit qui donna naissance au mouvement des Cristeros.

Lundi 11 mai : reprise des cours pour les élèves du primaire, hormis ceux de moyenne sec-



tion. Les institutrices réaménagèrent leur classe pour respecter la norme de ce qui fut nommé « distanciation sociale » puis « distanciation physique » et qui en français devrait s'appeler une règle d'éloignement. Presque tous nos élèves répondirent présents pour cette deuxième rentrée de l'année. L'école reprit vie après presque deux mois de morne silence.

Lundi 18 : ce fut au tour de nos élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} de reprendre le chemin de l'école et pour certains de la pension.

Fête de la Pentecôte : à défaut de pèlerinage national de Chartres à Paris, des petits pèlerinages locaux furent organisés en France. L'École, sous la houlette de l'abbé de Fraissinette et du Frère Paul, proposa une marche de trois jours entre Ars et Paray-le-Monial. Une grande croix ouvrait la marche sur des sentiers parfois accidentés : ce fut une véritable œuvre de pénitence pour implorer la miséricorde de Dieu sur notre pauvre pays de France.

Mardi 2 juin : troisième phase de la levée des mesures s'opposant à la liberté scolaire. Nos effectifs sont donc presque au complet. Les élèves des grandes classes n'eurent pas besoin de consacrer du temps à leurs révisions du bac et purent rester en classe jusqu'à la fin de l'année scolaire déplacée au dimanche 28 juin (nous avions prévu une fin d'année le 21 juin).

Le ministère de l'Éducation Nationale admit finalement que les élèves des écoles indépendantes puissent obtenir leur bac ou leur brevet en fonction des notes obtenues durant l'année et non à la suite d'une épreuve de rattrapage en septembre. Il nous fallut donc rédiger de nombreux bulletins de notes, carnets scolaires ainsi que des descriptifs de cours en suivant les instructions données au compte-goutte par les bureaux de l'Académie. Ceci ne se fit pas sans peine, surtout que nous subîmes une panne téléphonique en raison de la foudre en pleine période de clôture des dossiers. Mais finalement, tout s'acheva heureusement et nos élèves travailleurs purent obtenir leur diplôme.

L'abbé Briols put présenter aux élèves sa nouvelle chienne, Roxanne. Il s'agit d'un pinscher nain



auquel il faut prêter attention afin de ne pas l'écraser.

Dimanche 14 : cérémonie des premières communions à l'occasion de la Fête Dieu. La messe fut célébrée sous le gymnase dont la surface permet un éloignement suffisant des fidèles. Ce furent 15 enfants qui reçurent pour la première fois Jésus Eucharistie dans leur cœur et l'honorèrent au cours de la procession du Saint Sacrement.

Mercredi 17 : baptême de la nouvelle Promotion Charles de Habsbourg qui succède à la Promotion Saint Sébastien. La traditionnelle cérémonie de passage du flambeau et de présentation de la nouvelle promotion eut lieu après la messe d'école, seuls manquaient les polos en raison des conséquences économiques de la Covid-19.

Dimanche 21 : cérémonie des communions solennelles pour les élèves de la classe de 3^{ème}. Cette cérémonie, qui a normalement lieu le dimanche après l'Ascension, a pu quand même avoir lieu cette année grâce à la disponibilité de notre prédicateur, l'abbé Laurençon, et du Séminaire Saint-Curé-d'Ars. Encore une fois, le gymnase nous permit d'accueillir les nombreux fidèles présents.

Au cours de la dernière semaine de classe, les activités se bousculèrent pour finir l'année en beauté : remise des prix, remise des carnets, feu de la Saint-Jean animé avec brio par la nouvelle promotion, repas de fin d'année, grand jeu de nuit, sans oublier quelques cours et le grand nettoyage de fin d'année. Un grand merci à tous nos élèves pour leur bon esprit et leur participation généreuse aux différents travaux.

Dimanche 28 : messe solennelle pour le Jubilé d'argent (25 ans de sacerdoce) de l'abbé Girod. Cette belle fête du sacerdoce termina heureusement cette année et nous montre que le Bon Dieu ne cesse de nous accorder ses grâces par l'Eglise et le sacerdoce même dans des temps troublés. Les abbés Briols et Robin remplirent les fonctions de diacre et sous-diacre. La prédication fut assurée par l'abbé Arnaud Sélégnay, responsable de la communication de la Fraternité, porte-parole du Supérieur général et ancien professeur de l'abbé Girod pendant son séminaire. Après la messe, des élèves apportèrent au Directeur le fruit d'une quête réalisée pour l'occasion. L'ensemble de ces dons (2 485 euros) ira au financement de notre future église.

Le même jour, toute la communauté se rendit à Ecône pour les ordinations du lendemain. Quelques élèves participèrent au voyage pour apporter leur aide au séminaire. Parmi les nouveaux prêtres figure

l'abbé Xavier Ressayguier, ancien élève de Saint-Jean-Bosco.

Du 1^{er} au 8 juillet : camps BAFA organisés par la Fédération des Scouts Godefroy de Bouillon et l'A-FOCAL. Ces sessions furent maintenues malgré les incertitudes venant des normes sanitaires imposées. Elles furent bien suivies (38 inscrits) et permirent à de nombreux jeunes ou moins jeunes de se former pour assurer l'encadrement des accueils collectifs de mineurs pendant les vacances.

En juillet, l'abbé Girod assura l'aumônerie d'un camp scout en Bourgogne, tandis que l'abbé de Fraissinette assurait celle du Camp des Cadres dans le Pays basque.

15 juillet : l'abbé Girod fit l'aller-retour à Paris pour enregistrer dans les locaux de TV-Liberté 9 minutes d'émission sur le sujet de la peine de mort. M. Jean-Pierre Maugendre, animateur de l'émission *Terre de Mission*, avait en effet invité le Directeur après avoir lu sa plaquette sur le sujet : *La peine de mort est-elle (encore) catholique ?* L'émission est visible sur le site de la Fraternité en France, *La Porte latine*, dans l'onglet *Actualités*.



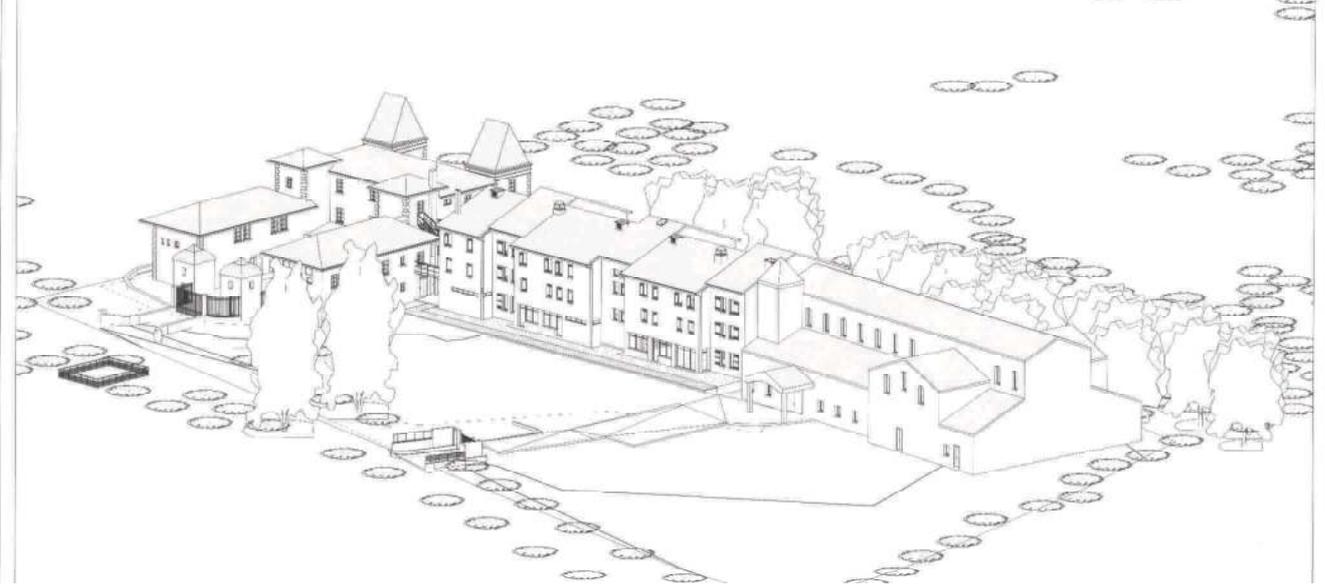
Ancienne et nouvelle promotions

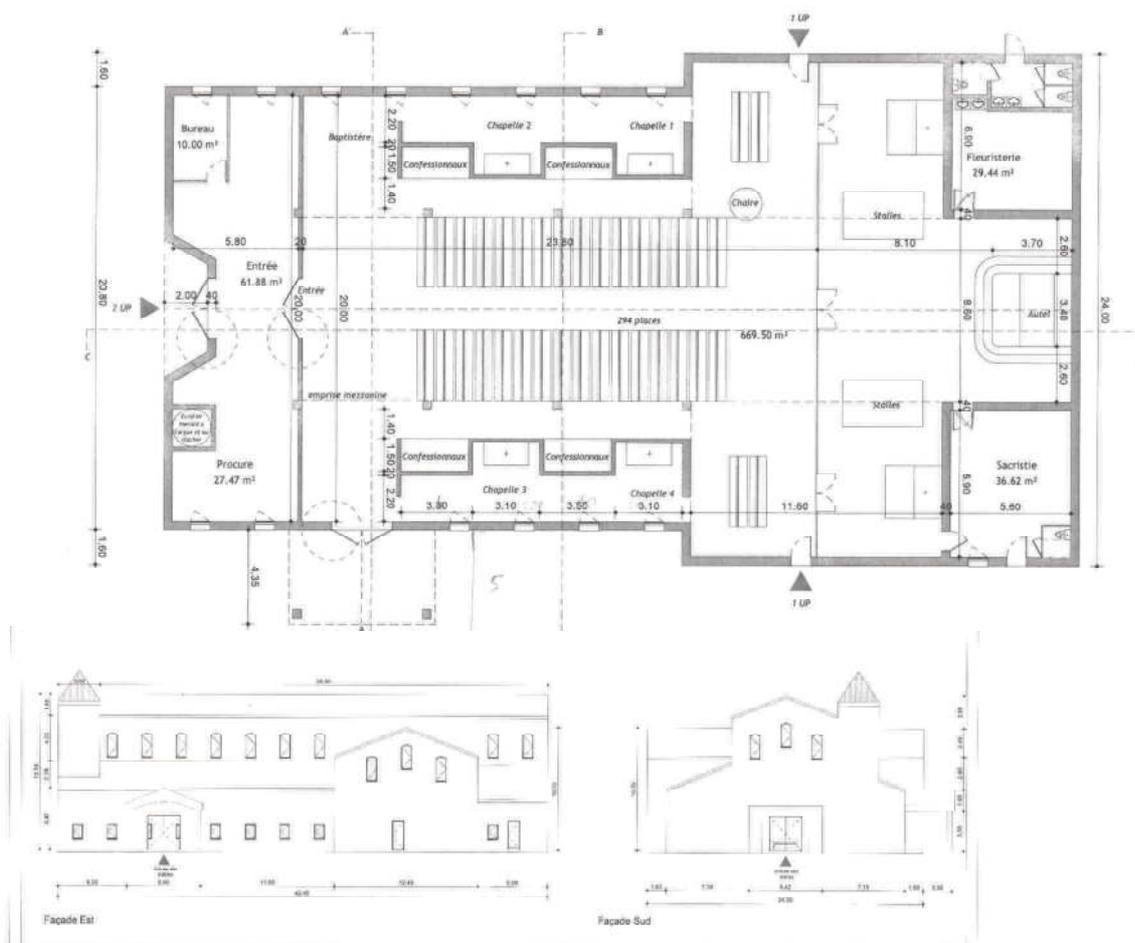


Jubilé sacerdotal de Monsieur l'abbé Girod



Notre projet d'église





Comment nous aider ?

Envoyez vos dons à :

École Privée Saint Jean-Bosco - La Ville
01240 Marlieux (tél. 04 74 42 86 00)

Si vous le demandez, un reçu fiscal sera expédié en retour de votre don, vous permettant de réduire vos impôts.

Les avantages du reçu fiscal

Pour les particuliers : 66% du montant de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Pour les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou l'impôt sur les sociétés : 60% du montant de votre don est déductible de votre impôt dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.

Le reçu fiscal est à joindre à votre déclaration de revenus de l'année dans laquelle le don a été effectué.

Merci de votre aide, et que Dieu vous le rende au centuple !

Tous les mois une messe est célébrée pour nos bienfaiteurs.

